

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Prothésiste :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)



Maladie

Dentaire

Optique

059537  
S2163

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5700

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

HARAR - Zinette Echaraf

Date de naissance :

08.01.58

Adresse :

12 Rue des Hirondelles - Quartier Racine  
Casablanca

Tél. : 0661 07.10.80

Total des frais engagés : 1581,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



MUPRAS

Date de consultation : 4/12/18

Nom et prénom du malade :

HARAR - ZINETTE ECHARAF

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Disability ACCUEIL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 21/12/2020

Signature de l'adhérent(e) :

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
4/12/20	C2	300 DH		DR. M. L. T. Tel: 05 22 28 24 11

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie L.S.P. 5, Rue Jalal Eddine Zaydane Casablanca Tel: 05 22 28 24 11	4/12/2020	T = 1281,35

### ANALYSES - RADIOPHGRAPHS

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

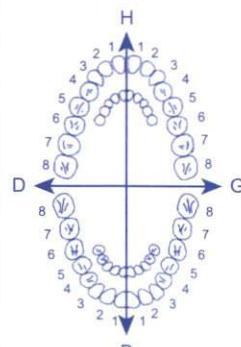
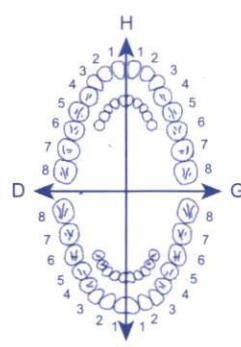
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**OD.F PROTHESES DENTAIRES**

**DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE**

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

**[Création, remont, adjonction]**  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

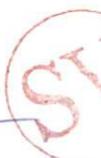


4/12/20

uf Harar ZINETTE-Echaraf

393,00

~~Januvia 100~~



74786/120514-1  
AMM 121/140MP/21/NRQ

6 118001 160457  
JANUVIA® 100 mg  
Boîte de 28 Comprimés pelliculés  
Distribué par MSD Maroc  
P.P.V : 393,00 DH

6 118001 041084  
Jardiance 25 mg  
(Empagliflozine)  
30 Comprimés pelliculés  
BOTTU S.A. PPV : 550 DH 00

313864-02

1 - 0 - 0

550,00

~~Jardi 2~~

~~1/2 - 0 - 0~~

~~polt 1 m~~

1 - 0 - 0

28100

~~Alglyt 100~~

28,00 1 - 0 - 1

PPV: 49,60 DH  
LOT: 20F03  
EXP: 06/2023

PPV: 49,60 DH  
LOT: 20F03  
EXP: 06/2023

~~(49,60+2) Dune fte (28)~~

6 118001 320103  
Reboursable

6 118000 031192  
Reboursable

~~35,00 1/15 (4/15)  
Becidouze (18)~~

20 dragées  
BECIDOUZE®  
PPV 35DH10 EXP 06/2023  
LOT 02048 3

737، شارع مولاي يوسف، رنقة بوكراء، إقامة مرممار رقم 3 الطابق الأول - الدار البيضاء  
737, Angle Bd Moulay Youssef Rue Boukraa Résidence Miramar N° 3, 1er Etage

Tél. : 05 22 26 52 11 / GSM : 06 64 00 98 46

TWP →

(88,00 x 2)

Colof. 500

191/

0 Ro leens 200

1 - 0 - 1

Lot N°:

18080801

11/2022

Prix:

88.00DHS

Lot N°:

18080801

11/2022

Prix:

88.00DHS

Tr 1281,30

~~Pharmacie Les Arenes  
5, Rue Jalal E-ddine Sayouti  
Quartier Radine  
Té.: 05 22 36 28 24 - Casablanca~~

DR 1281,30  
Té: 05 22 26 52 11